

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2022



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	<i>Page 2</i>
TRAVAUX	<i>Page 3</i>
VIE LOCALE	<i>Page 3</i>
RENOVATION ET HABITAT	<i>Page 6</i>
INFOS MAIRIE	<i>Page 6</i>
ETAT CIVIL	<i>Page 7</i>
CALENDRIER DES FETES	<i>Page 8</i>

MOT DU MAIRE

Belle et douce année 2022 à tous !

Mes chers concitoyens, nous voilà, cette année encore, privés de cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Bien sûr, il fallait subir l'épreuve des discours, mais il y avait ensuite le buffet, moment convivial et de partage entre voisins. Je suis bien consciente que mon laïus papier vous sera beaucoup moins sympathique....

Comme Martin Luther King a dit "I have a dream", je me plais à rêver que 2022 pourrait siffler la fin de la pandémie, avec un virus atténué circulant à bas bruit comme la grippe ; que nous pourrions "libérer" les enfants des masques, des tests, des séparations de leurs grands parents ou de leurs copains ; que nous pourrions soulager nombre de professionnels de ces désinfections incessantes ; que nos associations pourraient à nouveau nous proposer des fêtes et des buvettes sans contraintes ; que nous pourrions retrouver le visage et le sourire des gens ; que tous les gens trop seuls depuis trop longtemps retrouveraient des contacts, du lien,...

Quelqu'un m'a dit "tu as la baraka !" Cela en regardant ce que nous avons fait en trois mois : l'enlèvement des jeux de boules sur la place du Monument, la réouverture de l'église, la location de l'ancien restaurant, divers petits travaux et réparations énumérés dans le premier bulletin municipal que vous avez apprécié, la distribution de chèques cadeaux à nos anciens avec des retours positifs,.... Souhaitons que ça dure !

Car nous avons de nombreux petits projets : réparations au cimetière, travaux à la gendarmerie, dans les logements communaux, à Montfalcon, les toilettes publiques, une rampe pour rendre la mairie accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), et bien d'autres idées, ... mais je ne vais pas tout vous dévoiler aujourd'hui, surtout quand on n'en est qu'aux balbutiements...

A l'aube de cette année nouvelle, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2021 et même tout début 2022, ainsi que pour leurs familles ; j'ai une pensée également pour tous ceux qui souffrent, de la covid ou d'une autre maladie, d'isolement, de difficultés diverses.

Je voudrais remercier tous ceux qui œuvrent au bien-être de tous : les employés techniques de la mairie peu aidés par la météo depuis plusieurs mois ; les ATSEM qui font tout leur possible pour préserver la santé des enfants mais aussi leur équilibre psychique ; les secrétaires qui ont dû s'adapter à notre nouvelle équipe ; mais aussi les associations qui essaient d'animer le village malgré les contraintes ; les infirmières dont le dévouement est légendaire ; l'équipe médicale, les commerçants, et vous tous, pour un mot, un geste,... envers un parent ou voisin en difficulté.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 belle, douce, saine, bienveillante, solidaire, optimiste ! Je ne vous ai pas promis de châteaux en Espagne lors de ma campagne ; dans le même ordre d'idées, restons modestes, simplement une petite joie, un bon mot, une main tendue, un sourire chaque jour, il n'en faut pas plus pour enjoliver une journée....

En attendant le plaisir de vous rencontrer, prenez soin de vous.

Yvette VALLIN, Maire

A partir de ce numéro, le bulletin paraîtra tous les 3 mois.

TRAVAUX

▪ Avancée des travaux

Des travaux de rafraîchissement des appartements appartenant à la commune ont été menés et ont permis de mettre en location ces biens.

▪ Inondations

Des branches charriées par l'Arène lors des dernières pluies importantes ont conduit à des inondations place du Monument. La Communauté de Communes étudie la possibilité de remettre en activité le cours d'eau de la Seytive afin de décharger partiellement le débit de l'Arène et éventuellement de retirer les écluses, vestiges de l'activité industrielle passée. Ces aménagements permettraient une meilleure circulation de l'eau et nous épargneraient ces désagréments.



VIE LOCALE

▪ Chiens errants

Certains Viriolans nous ont signalé être gênés par les errements des chiens de certains.

Afin de mieux vivre ensemble, merci de garder vos chiens près de vous dans les rues de la commune (*L211-23 du Code rural*).

Pour garder un espace propre et que nos enfants puissent profiter des parcs, merci de ne pas utiliser les pelouses comme WC canins. Des sacs à déjections canines sont disponibles en mairie.

▪ Le Cabinet Infirmier déménage

Afin d'avoir un local plus adapté à son activité, le cabinet infirmier de Pauline DION a déménagé passant de la place du monument au 4 rue du Montet.

Son numéro de téléphone n'a pas changé : 06.58.87.62.49



▪ Ouverture du fromager

Le lundi 27 Décembre votre fromager a ouvert dans l'ancien restaurant en face du Tabac Presse PAPHYRUS. Pour fêter cette ouverture, toutes les personnes présentes ont pu visiter l'arrière boutique et discuter des projets enthousiasmants du fromager. Pour le moment, vous pouvez lui acheter du fromage ou des produits d'épicerie fine. Et à court terme, vous allez pouvoir découvrir ses yaourts nature ou à la confiture ainsi que ses crèmes desserts.

Ses horaires d'ouverture sont du mardi au vendredi de 9h à 12h ; retrouvez-le aussi sur le marché chaque dimanche .

▪ Marché de L'Avent

Trois marchés de l'Avent ont été organisés en décembre par la municipalité.

Au fil des dimanches ont été réunis des exposants, créateurs, associations locales (sou des Ecoles, Virieu Animation, Brass at home, la Préfecture, Avicale), pour créer l'animation.



Les conditions météo et les mesures sanitaires ont cependant beaucoup perturbé l'organisation. La place de Virieu-le-Grand, initialement prévue n'a pu être investie, et partagée avec le marché dominical. Ces marchés ont pu être maintenus grâce à l'association Virieu Animation qui a proposé au pied levé le local au Clos Montfalcon. Et aussi grâce aux exposants et visiteurs présents qui ont permis la réussite de ces trois évènements.



▪ Marché de Noël

Le samedi 18 décembre, après une journée pendant laquelle nous avons pu finir nos achats de Noël dans de beaux chalets traditionnels en bois, nous avons pu assister à un feu d'artifice qui a été l'apothéose de cette belle journée, clôturée par le passage de la Reine des neiges et du père Noël qui a ravi petits et grands. Merci à l'Agence Prestige pour l'organisation de cet événement.



▪ Le Père Noël à l'école

C'est avec un peu de retard que le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école des Pelands... Heureusement, comme à son habitude, il n'est pas venu les mains vides : les enfants ayant tous été très sages, il leur a apporté un cadeau !



▪ Permanence de la Mutualp

Depuis plusieurs années, notre commune a un partenariat avec la Mutualp afin de faciliter l'accès des Viriolans à une mutuelle. Dans le cadre de cet accord, la Mutualp tiendra une permanence à la mairie le 18 février. Pensez à prendre rendez vous au : 06.16.24.92.28

▪ Lac

Le site du lac de Virieu-le-Grand est un site relevant de la compétence de la communauté de communes Bugey Sud(CCBS) au titre du tourisme et de la gestion des milieux aquatiques.

En partenariat avec la commune de Virieu-le-Grand, elle porte un projet de qualification de la base de loisirs du lac afin de mieux accueillir les visiteurs sur le site et notamment les familles (gestion du stationnement, aire de jeux, sanitaires, pontons...).

Parallèlement, une réflexion va démarrer, en 2022, sur le tènement ex-camping quant à son devenir et les activités qui pourraient être accueillies (hébergements insolites, aire de loisirs...), avec la mise en place d'un appel à projet dont les modalités restent à définir, et toujours dans le cadre d'une démarche partagée avec la commune.

Enfin, la zone humide comprenant les 3 lacs (Virieu, Riondet et Pugieu) a fait l'objet d'un diagnostic écologique révélant un site riche à préserver et à valoriser ; pointant également quelques travaux de réhabilitation écologique à mener sur les pourtours du lac de Virieu et sa roselière, notamment.



La communauté de communes souhaite ainsi affirmer la place de ce site au sein de son territoire et exercer pleinement sa compétence. Le lac n'est pas à vendre !

▪ **Nettoyage de printemps**

Afin de renouveler le moment convivial que nous avons passé en octobre pour la propreté de Virieu-le-Grand, nous donnons rendez-vous à tous les Viriolans motivés pour nettoyer notre belle commune le samedi 26 mars à 14h devant la mairie. La CCBS nous fournira gracieusement des sacs et des gants.

RENOVATION ET HABITAT

▪ **Une demande des facteurs**

Les nouveaux facteurs et les remplaçants rencontrent quelques difficultés dans leur tournée.

Afin de leur simplifier le travail et de bien recevoir votre courrier, merci de vérifier la lisibilité du nom des habitants de votre foyer sur votre boîte aux lettres.

Merci pour eux.

▪ **Construction**

Pour construire, selon votre projet, il vous faut un permis de construire ou une demande préalable à faire en mairie ou en ligne. De plus, à Virieu-le-Grand, il existe des constructions classées et vous aurez peut-être à respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Mais si vous voulez construire un cabanon, un abri de jardin inférieur à 5m², vous n'avez pas besoin d'une demande d'urbanisme. Toutefois attention, vous devez respecter le PLU et si votre terrain est non constructible, vous ne pouvez rien construire du tout, au risque de devoir démolir ! Rappel : les piscines de plus de 10 m², enterrées ou semi-enterrées, même en kit, nécessitent également une autorisation / déclaration et là aussi uniquement sur terrain constructible.

INFOS MAIRIE

▪ **Noël des anciens**

Pour remplacer le traditionnel repas des Anciens, encore une fois annulé en raison de la crise sanitaire ; l'équipe municipale a distribué des bons cadeaux qui peuvent être utilisés dans les commerces de la commune. Cette initiative a été très appréciée par nos aînés.

▪ **Inscription sur la liste électorale pour la présidentielle**

Cette année, nous élisons notre président(e) et le(la) député(e) qui nous représentera à l'assemblée nationale. Afin de pouvoir participer à ce temps fort de notre démocratie, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales sur Internet avant le 2 mars 2022 ou en mairie avant le 4 mars 2022.

▪ Consultation citoyenne sur le plan de circulation

Afin d'améliorer la circulation et le stationnement dans les rues de Virieu-le-Grand merci à chaque citoyen ayant des propositions d'aménagement sur ce sujet de les envoyer par mail ou de les déposer en mairie avant le 15 février.

Par exemple : Des rues en sens unique, interdire Virieu aux poids lourds, ou au plus de 19t, 7,5t,..., créer des ralentisseurs de différents types.

▪ Un nouveau visage à la mairie

Bienvenue à Sandrine qui vous reçoit à l'accueil de la mairie que vous pouvez retrouver tous les :

Lundi : 9h30-12h00

Mercredi : 9h30-12h00

Vendredi : 9h30-12h00 et 14h00-17h00

▪ Inscription newsletter

N'oubliez pas, pour vous tenir informé des différents événements, vous pouvez recevoir la newsletter directement dans votre boîte e-mail en vous inscrivant sur le site internet de la mairie : <https://virieulegrand.fr/>

C'est gratuit et cela ne prend qu'une minute.

▪ La mairie sur Facebook

Suivez en temps réel l'information sur la page « *Mairie de Virieu le grand* ». Lisez, likez, partagez !



ETAT CIVIL

▪ Naissances

- CARIZZONI Giulia 20 DECEMBRE



▪ Décès

- D'ADAMO Dominique 09 DECEMBRE
- SONZOGNI Joëlle 29 DECEMBRE
- TALOTTI Andrée 03 JANVIER



CALENDRIER DES FETES

FEVRIER

19 ou 26 Vente de tripes et diots – *Local de chasse*

SOCIETE SAINT HUBERT

MARS

5 et 6 Master Class flûte – *Salle des fêtes*
Concert de Gala à 15h00 le 6

HARMONIE L'ARENE

AVRIL

17 Chasse aux œufs – *Clos Montfalcon*

SOU DES ECOLES DES PELANDS

Prochaine parution du bulletin municipal trimestriel en avril 2022

Bulletin papier ou bulletin numérique ?

Le conseil municipal a à cœur de s'orienter vers des pratiques plus vertueuses et vous propose donc, dans cette perspective, de passer au bulletin municipal numérique ! Ceci permettra de faire un geste économique et écologique.

De plus votre bulletin sera consultable de n'importe où !

Si vous désirez passer au numérique merci de remplir et de déposer votre coupon dans la boîte aux lettres de la mairie.

Mon nom :

Mon adresse :

Mon adresse e-mail :